

# CONCOURS POWER STARTER 2013



**APPEL A PROJETS**

**du 17 octobre au 19 décembre 2013**

## L'association Cyberelles

- Cyberelles a été créée en 1999 par des femmes issues du monde digital. Association professionnelle française (loi 1901), elle fédère plus de 1000 femmes dirigeantes ou entrepreneuses issues des secteurs du numérique.
- L'association est un réseau communautaire où l'échange et le partage sont les valeurs clés. Elle noue également des partenariats avec de nombreux réseaux de femmes ou bien issus du même secteur d'activité, afin de favoriser les échanges entre membres. Elle a notamment fait partie de la délégation française, à l'occasion du *Global Summit of Women* 2013.
- Cyberelles a pour objet le **soutien** et l'**aide au développement** des femmes travaillant dans les **NTIC\*** et les nouveaux medias.

## Les missions de Cyberelles

- La **progression professionnelle** et l'employabilité des femmes salariées dans les NTIC et nouveaux medias ;
- Le **développement** et la **réussite** des femmes entrepreneuses dans les NTIC et nouveaux medias ;
- L'accompagnement de **projets solidaires** dans les NTIC et nouveaux medias.

## Power Starter

- Power Starter est un concours national qui soutient et récompense les entrepreneuses âgées de 18 ans ou plus, issues de la diversité et des quartiers<sup>1</sup>.
- Ce concours a été créé en 2010, dans un mouvement de solidarité. Son but est d'aider et de conseiller celles qui n'ont pas accès aux réseaux et au financement pour mener à bien leur projet d'entreprise dans l'univers du digital.
- Il a le soutien de :



\*Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

<sup>1</sup>Quartiers urbains prioritaires : ZUS, ZFU, ZRU

## Un tremplin hors du commun

- Le concours Power Starter représente un tremplin professionnel unique pour toutes ces femmes qui souhaitent accélérer leur carrière d'e-entrepreneuses;
- Les participantes bénéficieront d'un soutien et d'une visibilité indispensables pour transformer leur projet en réussite commerciale.

## Les objectifs du concours

- Elargir le réseau d'entraide solidaire de Cyberelles;
- Utiliser les NTIC comme levier d'insertion et de réussite professionnelle;
- Encourager le développement de l'entrepreneuriat digital au féminin;
- Promouvoir l'égalité des chances et des diversités;
- Favoriser l'innovation en soutenant des e-entrepreneuses.

## Les dates-clés

- 17 octobre 2013 : Ouverture des candidatures
- 19 décembre 2013 : Fermeture des candidatures
- 19 décembre 2013 au 10 janvier 2014 : Jury - pré-sélection des candidatures
- 21 janvier 2014 : Oral des candidates pré-sélectionnées
- 6 février 2014 : Cérémonie de remise des prix

## Bénéficiaires

- Le concours Power Starter est ouvert aux femmes âgées de 18 ans ou plus, issues des quartiers<sup>1</sup> et/ou de la diversité. Elles ont un projet digital déjà créé ou à créer.
- Dans le cadre d'un projet à créer, la formalisation du projet doit être suffisamment avancée pour justifier de sa viabilité sur le long terme (voir «Présentation du Projet plus bas»).

## Critère de sélection des projets

- Les projets seront classés en trois catégories :
  - **Catégorie «e-Entrepreneuse»** : porteuses de projet présentant une réelle création d'entreprise dont tout ou partie est rattaché au digital.
  - **Catégorie «Espoir»** : entreprise en cours de création, dont le projet est suffisamment avancé pour pouvoir juger de sa qualité et viabilité.
  - **Catégorie «Coup de coeur»** : projet qui répond aux critères de l'une ou l'autre catégorie précédente tout en ayant une forte capacité à devenir leader sur son marché.

<sup>1</sup>Quartiers urbains prioritaires : ZUS,ZFU, ZRU

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DU CONCOURS

- Les projets des candidates seront jugés sur des critères de potentiel **économique**, d'**innovation** et de **qualités entrepreneuriales**. Elles doivent donc présenter :
  - Un projet économiquement viable.
  - Un projet innovant qui doit être en relation avec le monde digital.
  - Un projet porté par une ou plusieurs femmes issue(s) des quartiers et/ou de la diversité.
- La sélection des projets se fera sur les critères suivants :
  - **Innovation caractérisée** (technologique, d'usage, sociale...)
  - **Faisabilité du projet**, notamment sur la cohérence du plan de financement du projet
  - Capacité à **créer de l'emploi** et/ou à devenir **leader sur son marché**
  - Capacité à développer son business via le digital de façon innovante pour son marché cible.

### Prix

Les prix sont constitués d'une dotation d'une valeur de 50.000 euros, partagée entre les 3 premières finalistes comprenant :

- Du mécénat de compétences de 18 à 36 mois par un membre Cyberelles (juridique, comptable, e-commerce, création ou audit de marque, marketing digital... selon besoins des lauréates).
- Un accompagnement de 24 mois par un comité de suivi, composé d'expertes dans le domaine du digital et de l'activité de l'entreprise.
- Des lots offerts par les différentes entreprises partenaires du concours.

### Présentation des projets

Les réponses à l'appel à projets devront comprendre :

1. le dossier de candidature accompagné du business plan
  - Présentation de la créatrice et de son équipe
  - Présentation de l'entreprise ou de la future entreprise
  - Présentation du projet
  - Présentation des aspects commerciaux et marchés
  - Plan de financement de l'entreprise à 3 ans
  - Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
  - Plan de trésorerie prévisionnel sur au moins 12 mois
2. les comptes annuels des précédents exercices si l'entreprise existe depuis plus d'un an
3. le(s) CV(s) de la (des) porteuse(s) de projet ou chef(s) d'entreprise
4. la lettre d'engagement signée

## Organisation de la sélection et calendrier

### • Diffusion de l'appel à candidates :

- Le présent appel à candidates sera accessible en ligne sur le portail de Cyberelles [www.cyberelles.com/concours-power-starter](http://www.cyberelles.com/concours-power-starter)
- Il sera également relayé par les partenaires Cyberelles engagés à faire connaître au plus grand nombre ce concours spécifique.

### • Sélection des projets :

- L'examen des candidatures au regard des critères de l'appel à candidates sera assuré par un comité projets Cyberelles.
- Les projets seront présélectionnés sur la base d'une fiche projet et d'un business plan présentés par les candidates. La présélection s'effectuera par un jury composé d'entrepreneurs, d'investisseurs (Business Angels) et de conseils spécialisés.
- Un engagement de confidentialité sera signé par chaque membre du jury.
- A l'issue de la présélection, une dizaine de projets seront retenus pour le concours.
- Les projets présélectionnés seront présentés lors d'une soutenance (30 minutes de présentation, session de questions-réponses) en janvier.
- Une grille de sélection permettra au jury de classer les projets et retenir les trois gagnants.

## Calendrier

- 17 octobre 2013 : lancement de l'appel à projets
- 19 décembre 2013 : clôture de l'appel à projets
- 10 janvier 2014 : date de sélection prévisionnelle
- 21 janvier 2014 : oral des candidates pré-sélectionnées

Le dossier de candidature peut être envoyé par e-mail à [powerstarter@cyberelles.com](mailto:powerstarter@cyberelles.com) ou par courrier à Cyberelles : 19 rue Lacaze 75014 Paris.

Un accusé de réception sera envoyé par mail dès réception de dossier de candidature, il vaudra confirmation du dépôt de la candidature.

Pour toute question complémentaire, adresser un mail à [powerstarter@cyberelles.com](mailto:powerstarter@cyberelles.com)

## ANNEXE

Règlement du concours